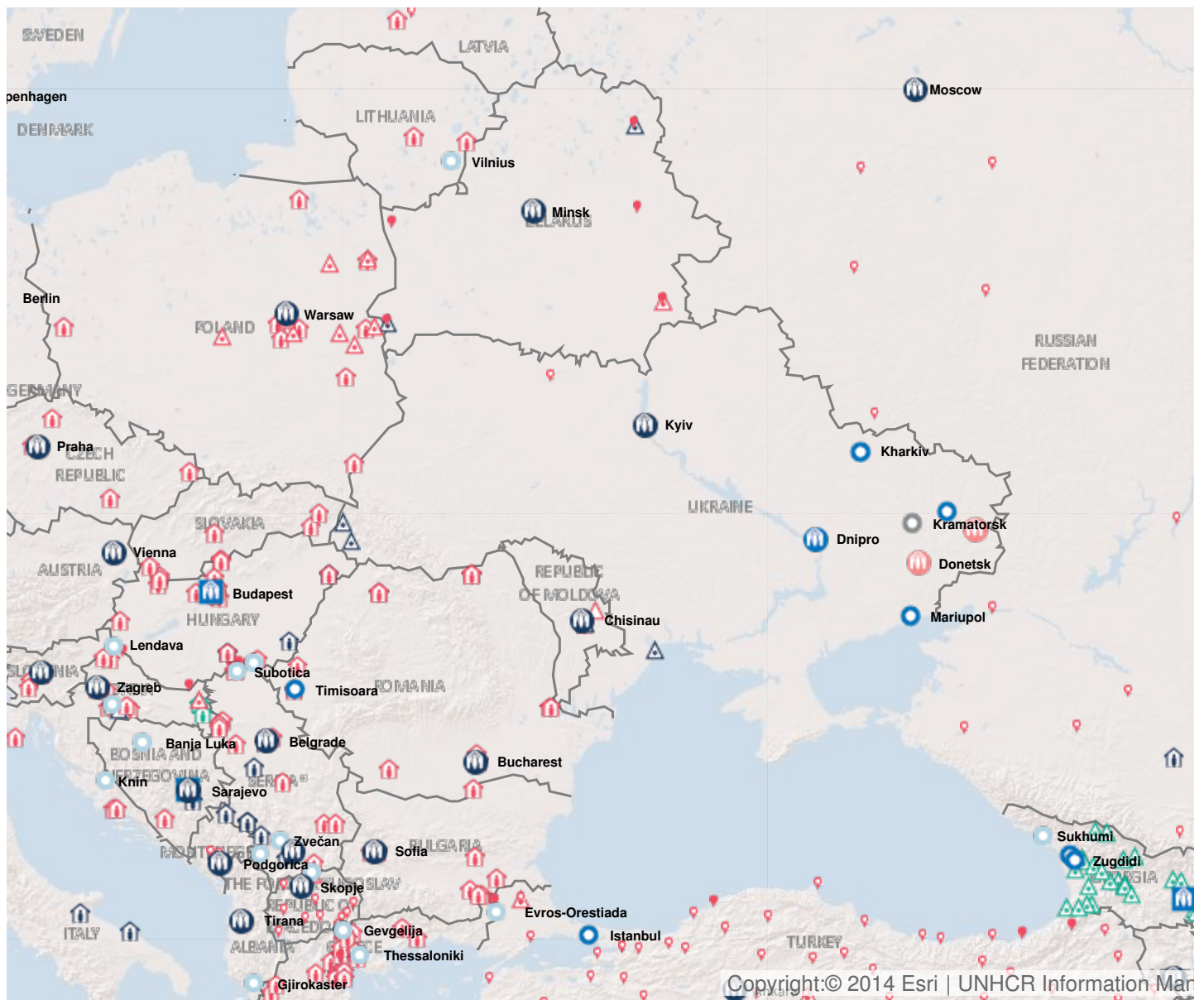


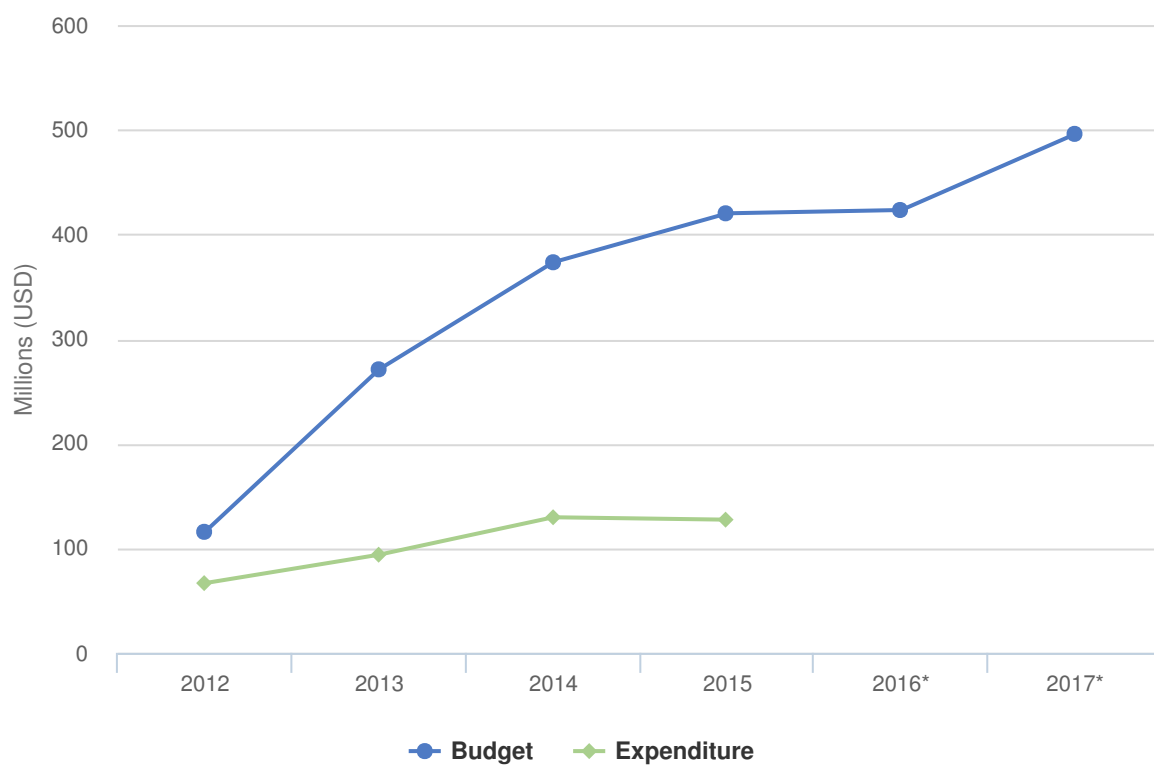
Subregion: Eastern Europe

| Arménie | Azerbaïdjan | Bélarus | Géorgie | République de Moldova | Fédération de Russie | Turquie | Ukraine |

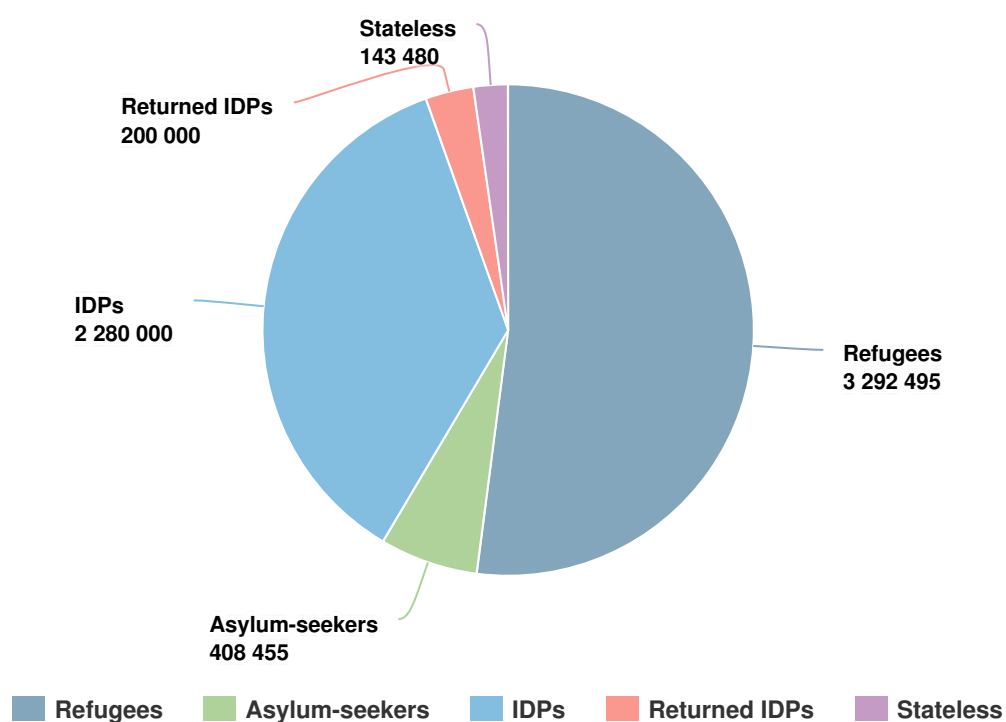


Latest update of camps and office locations **21 Nov 2016**. By clicking on the icons on the map, additional information is displayed.

Budgets and Expenditure in Subregion Eastern Europe



People of Concern - 2017 [projected]



Environnement opérationnel et stratégie

De larges groupes de population relevant de la compétence du HCR vivent dans plusieurs pays d'Europe de l'Est, notamment des réfugiés, des rapatriés, des déplacés internes et des apatrides. Le HCR s'efforce de faire en sorte que toutes ces personnes reçoivent une protection, vivent dans la sécurité et la dignité avec les communautés hôtes et parviennent progressivement à des solutions durables.

Le HCR soutient le renforcement durable des régimes d'asile dans le contexte de mouvements migratoires mixtes. Il prône l'accès au territoire et fait campagne pour des procédures d'asile justes et impartiales. Il reste préoccupé par le recours à la sécurité nationale comme motif de rejet des demandes d'asile dans certains cas. Les possibilités d'intégration demeurent limitées pour les réfugiés, en partie du fait des difficultés économiques, du manque de mécanismes de soutien à l'intégration et des incidents xénophobes.

Le HCR soutient la deuxième phase de l'Initiative pour un asile de qualité en Europe de l'Est et dans le Sud-Caucase en 2015-2017, qui a pour but d'améliorer la qualité des procédures de détermination du statut de réfugié et des processus apparentés. Une plateforme régionale d'appui à la protection du HCR, située à Tbilissi (Géorgie), fournit une expertise et des conseils à tous les pays de la sous-région sur un éventail de questions relatives à la protection, notamment la détermination du statut de réfugié et la réinstallation.

Ces dernières années, certains pays d'Europe de l'Est ont accompli de remarquables progrès pour aligner leur législation et leurs procédures nationales relatives à l'asile et l'apatridie sur les normes internationales. Néanmoins, l'apatridie reste un problème dans la sous-région et, comme par le passé, le HCR soutient et préconise des mesures pour combattre ce phénomène.

Les conflits en Iraq, en République arabe syrienne et en Ukraine continuent d'avoir des répercussions dans la sous-région. Le HCR surveille de près la situation des Ukrainiens déplacés à l'intérieur de leur pays ainsi que des plus de 1,4 million d'Ukrainiens en quête d'asile ou d'autres formes de séjour légal dans les pays voisins et d'autres pays européens.

Le conflit non résolu en Arménie, en Azerbaïdjan et en Géorgie ne cesse de provoquer des déplacements. Si les besoins des personnes déplacées sont progressivement satisfaits, beaucoup de personnes relevant de la compétence du HCR attendent encore des solutions durables.

En 2017, le travail du HCR en Europe de l'Est sera principalement axé sur les activités suivantes :

- renforcer les régimes nationaux d'asile pour veiller à ce que les personnes relevant de la compétence du HCR aient accès à la protection ;
- soutenir la recherche de solutions durables pour les réfugiés, principalement par l'intégration sur place et, le cas échéant, la réinstallation et le rapatriement librement consenti ;
- seconder les activités que les autorités entreprennent en faveur de toutes les personnes relevant de la compétence du HCR, en particulier les déplacés internes, et appuyer l'obligation des gouvernements de rendre compte des mesures prises ;
- consolider la législation et les procédures nationales pour prévenir et réduire l'apatridie et prôner l'adhésion aux deux conventions sur l'apatridie ;
- porter assistance aux personnes relevant de la compétence du HCR qui présentent des besoins spécifiques, tout en s'efforçant de faciliter l'accès de toutes aux moyens de subsistance.

Réponse et mise en œuvre

Les opérations dans la Fédération de Russie et en Ukraine sont présentées dans des chapitres distincts.

Au **Bélarus**, les conséquences de la situation en Ukraine se feront encore sentir en 2017. À la mi-2016, près de 139 000 Ukrainiens étaient arrivés au Bélarus. Quelque 5 600 apatrides et 2 300 réfugiés et demandeurs d'asile,

en majorité originaires d'Afghanistan, d'Iraq et de la République arabe syrienne, vivaient également dans le pays. En 2017, le HCR soutiendra les efforts destinés à renforcer le régime d'asile et prodiguer une protection. Les activités comprendront : le suivi de l'application de la Convention de 1951 et de la législation nationale sur l'asile ; l'octroi d'une assistance juridique et technique au Gouvernement ; le renforcement des capacités des départements administratifs s'occupant de l'apatridie ; l'assurance d'un accès total et sans entraves au territoire et aux procédures de détermination du statut de réfugié ; la prévention du refoulement ; et l'amélioration de la capacité d'intégration sur place.

L'**Arménie** a été profondément touchée par l'arrivée de réfugiés syriens ces dernières années, et près de 14 000 ressortissants syriens d'origine arménienne demeuraient dans le pays à la mi-2016. Les Syriens les plus vulnérables continueront de bénéficier d'un soutien apporté par le HCR, en coopération avec le Gouvernement et des ONG, notamment pour les hébergements.

À la moitié de 2016, près de 1 300 réfugiés, 260 demandeurs d'asile, 3 600 apatrides et 623 000 déplacés internes étaient présents en **Azerbaïdjan**. Le HCR continuera de coopérer avec le Gouvernement pour renforcer la mise en œuvre des instruments juridiques internationaux ; perfectionner le cadre juridique national ; préparer des plans d'action gouvernementaux visant à trouver des solutions pour les personnes relevant de la compétence du HCR ; améliorer la procédure nationale d'asile ; garantir l'accès de toutes les personnes relevant de la compétence du Haut Commissariat aux services essentiels et au marché du travail ; et plaider en faveur d'une approche fondée sur les droits pour répondre aux besoins des déplacés internes.

En **Géorgie**, le HCR assistera les activités mises en œuvre par les acteurs concernés pour protéger et intégrer les populations déplacées tout en améliorant leurs conditions de vie. À la mi-2016, près de 2 000 réfugiés et assimilés réfugiés, 600 demandeurs d'asile, 600 apatrides et 274 000 déplacés internes (y compris des apparentés déplacés internes en Abkhazie) vivaient en Géorgie. Le HCR s'attachera à garantir que les personnes relevant de sa compétence soient informées de leurs droits, à élargir l'accès aux services étatiques et à étendre le soutien socio-économique actuel, basé sur une combinaison de projets de subsistance et d'interventions en espèces, ainsi que des activités de cohésion sociale. Une aide juridique et des conseils légaux continueront d'être prodigués aux réfugiés et aux déplacés internes, alors que le Haut Commissariat surveillera les conditions d'accueil et d'accès au territoire. Il s'emploiera à relever la qualité des procédures nationales d'asile par des interventions de renforcement des capacités et préconisera une approche de l'aide aux déplacés internes fondée sur les besoins.

2017 Budget for Eastern Europe | USD

Operation	Pillar 1 Refugee programme	Pillar 2 Stateless programme	Pillar 3 Reintegration projects	Pillar 4 IDP projects	Total
Belarus	1,298,975	42,265	0	0	1,341,240
Regional Office in the South Caucasus	11,516,345	791,212	0	4,320,429	16,627,987
Russian Federation	5,227,423	556,359	0	0	5,783,781
Turkey	434,601,089	2,790	0	0	434,603,879
Ukraine	6,757,353	664,641	0	30,231,018	37,653,012
Total	459,401,185	2,057,267	0	34,551,447	496,009,900